Unsa info

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES
libres ensemble
www.unsa.org

UNSA-Info - Numéro 585 - 13 décembre 2011

http://www.unsa.info/

Sommet européen : l'appel de la CES n'a pas été entendu

L'UNSA a participé au comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES) qui s'est réuni à Bruxelles les 7 et 8 décembre dernier. Le comité exécutif qui rassemble toutes les organisations de la CES (plus de 80), a adressé un message fort et urgent aux chefs d'État ou de gouvernement des états membres de l'Union à la veille du Conseil européen des 8 et 9 décembre.

Le comité exécutif affirme que le Conseil européen doit se préoccuper de l'avenir des citoyens et non de l'opinion des agences de notation. Les chefs d'État ou de gouvernement doivent éviter l'effondrement de nos économies, la récession, le chômage de masse et répondre à la mobilisation sociale. « N'étouffez pas la croissance et l'emploi. N'emprisonnez pas les pays de l'Union européenne dans un carcan économique. Ce n'est pas la bonne solution pour revenir à des budgets viables » tel est l'appel lancé par le mouvement syndical.

Cet appel n'a pas été entendu. Dans une déclaration, les chefs d'État ou de gouvernement de la zone euro conviennent de progresser sur la voie d'une union économique plus forte par un nouveau pacte budgétaire et une coordination accrue des politiques économiques ainsi que par le développement des institutions de stabilisation pour faire face aux problèmes à court terme. Certaines mesures seront introduites dans les systèmes juridiques nationaux au niveau constitutionnel. Les autres États membres de l'Union se sont ralliés à cet accord hormis le Royaume Uni.

Pour l'UNSA, cet accord intergouvernemental est uniquement axé sur la discipline budgétaire, une surveillance plus stricte et des sanctions automatiques mises au service d'une politique d'austérité toujours plus dure. Cette politique imposée à tous les États membres a échoué, la crise de l'endettement s'est aggravée malgré les sacrifices infligés aux populations.

En revanche, les chefs d'État de la zone euro ignorent la dimension sociale qui doit aller de pair avec l'intégration économique. Ils ne disent pas un mot de la nécessaire relance de la croissance pour créer des emplois alors que la récession menace et que le chômage déjà très élevé progresse encore. L'accord ne prend pas en compte les euro-obligations, la taxe sur les transactions financières et l'indispensable justice fiscale.

Avec la CES, l'UNSA exige qu'un protocole de progrès social soit inclus dans cet accord.

Le SNOP-UNSA en congrès

Le Syndicat National des Officiers de Police (SNOP-UNSA) a tenu son congrès du 6 au 9 décembre à Arras. Il a notamment décidé de modifier son appellation pour adopter celle de Syndicat des Cadres de la Sécurité Intérieure, actant sa vocation à représenter tous les cadres et directeurs de la Police Nationale. Le congrès a également élu Jean-Marc Bailleul à la fonction de secrétaire général, en remplacement de Dominique Achispon qui, après plusieurs mandats, ne se représentait pas.

Résultats d'élections professionnelles

Cars Meunier (78) : dans cette société de transports par cars de 78 salariés, l'UNSA présente pour la première fois, emporte 2 sièges au CE sur 3 avec 44,61% des voix.

SCET : dans cette filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, l'UNSA confirme sa progression en passant de 11% à 17,41%, en troisième position derrière la CGT et la CFDT (34,82% chacune) mais devant le CGC (12,94%). Les autres organisations ne sont plus représentatives à la SCET.

Garrassin (83) : dans cette entreprise de transport routier de 250 salariés, l'UNSA obtient 3 sièges sur 5 au CE avec près de 60% des voix.

GTLE (69) : dans cette entreprise de transport de produits dangereux de 160 salariés, l'UNSA obtient 2 sièges au CE avec 22,5%.

Mutuelle Fraternelle d'Assurances : pour sa première présence aux élections professionnelles, l'UNSA emporte 24 des 119 suffrages exprimés, soit 20,17% derrière la CFDT (79,83%). La CGC et la CFTC ne sont plus représentatives.

Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardenne : dans cette caisse employant près de 2 100 salariés, l'UNSA arrive en tête avec 31,23% devant la CGC (28,90%), SUD (18,34%) et la CFDT (16,28%). FO, la CGT et la CFTC ne sont plus représentatives.

Conseil Général de Seine Saint Denis : pour sa première présence, l'UNSA obtient un siège avec 8,08% (216 votants sur 2455 suffrages exprimés) et arrive en quatrième position devant FO et la CFDT, sept listes étant en concurrence.

L'UNSA signe le texte « Pour un Big Bang des politiques de jeunesse »

Lancé par 12 organisations, telles que le CNAJEP, la FNMF, la JOC ou encore l'UNML, l'appel « Pour un Big Bang des politiques de jeunesse » compte à ce jour plus de 43 organisations signataires parmi lesquels le planning familial, la Ligue de l'enseignement, la Fédération Leo Lagrange, les JPA, le CNAFAL, la FCPE, etc.

Ce texte vise à interpeller la société sur les problématiques de la jeunesse. Après avoir fait un constat sur 35 ans de politique en faveur des jeunes, ce texte présente 5 propositions complémentaires :
- Éduquer pour s'insérer durablement : un droit à l'éducation-formation tout au long de la vie,
- Accompagner l'émancipation par la mise en place d'un service public de l'information, de l'orientation et de l'accompagnement du jeune,
- Garantir des ressources : une clé pour une vie décente,
- Peser sur l'emploi pour que chacun prenne sa place,
- Faire des jeunes des acteurs du changement.

Pour l'UNSA, la problématique des jeunes doit être une priorité. C'est dans ce cadre que nous avons décidé de soutenir cette campagne en signant cet appel.

Pour soutenir cette campagne, connectez-vous sur le site Internet www.bigbangjeunesse.net

4ème matinée économique de l'UNSA : encore un succès !

Lors de la quatrième matinée économique, organisée par l'UNSA le 8 décembre, le professeur Joël Métais a relevé le défi d'expliquer de manière simple et vivante la crise financière dans un moment de fortes tensions européennes. Il n'a d'ailleurs pas caché son fort pessimisme : l'aggravation des conséquences économiques et sociales est, selon lui, imminente.

L'accent a été surtout mis sur la situation des jeunes dont le risque d'enlisement dans le chômage est particulièrement préoccupant. Comment en est-on arrivé là ? Trois facteurs déterminants : l'extrême diversité de produits financiers, leur complexité grandissante les rend quasi-incontrôlables ; l'ouverture à la concurrence stimulée par la dérèglementation a entraîné une « chasse au client » planétaire assortie de promesses de gains de plus en plus irréalistes ; une pénurie relative de clients solides a rendu attractif le financement des dettes publiques. La question de la solidité se déplaça alors vers les États. Il a jugé pertinent de soutenir un rôle accru de la Banque centrale européenne, au risque d'une inflation qui, bien que pénalisante pour les rentiers, aiderait au redémarrage de l'activité.

Colloque UNSAVOCATS : retenez la date du 19 mars 2012

Le succès du colloque du 28 juin confirme la nécessité de pérenniser cette manifestation.
Le prochain colloque portera sur « Les plans sociaux, mode d'emploi, état du droit, propositions législatives ».

Retenez cette date, les inscriptions seront ouvertes dès la rentrée de janvier.